

**ANNEXE 6**

**Transmission des évaluations au secrétariat de la liste d'aptitude (UCANSS)**

ACTEUR(S)	ETAPE(S)	ECHEANCE(S)
Employeurs	Envoi des évaluations des candidats (L2)	Au plus tard le 31 août 2015
Autorité hiérarchique compétente	Envoi des évaluations des candidats (L1 & L2 & L3)	Au plus tard le 31 août 2015
MNC	Envoi des évaluations des candidats (L1 & L2)	Au plus tard le 16 octobre 2015
Caisses nationales, Agence centrale, Caisse centrale MSA, Direction de la Sécurité sociale, IGAS SGMAS	Envoi des évaluations des candidats (L1)	Au plus tard le 16 octobre 2015
Centre d'évaluation	Envoi des évaluations des candidats (L1 & L2)	Au plus tard le 16 octobre 2015